

Communiqué de presse – 08.12.2025

De la Printanière à Batanvaux, Tramelan redonne vie à ses traverses

La Commune de Tramelan et le Parc régional Chasseral ont poursuivi en 2025 leur engagement pour des traverses urbaines alliant mobilité douce, biodiversité et amélioration du cadre de vie. Entre plantations, aménagements paysagers et événements fédérateurs, le village s'est entre autres enrichi d'un nouveau mur en pierres sèches. D'autres actions seront menées l'an prochain et jusqu'en 2028.

L'année 2025 a marqué une nouvelle étape dans la mise en valeur des Traverses de Tramelan, ce réseau de chemins et de venelles reliant les quartiers du village tout en favorisant la mobilité douce et la biodiversité. Au printemps, la rue Printanière s'est parée de quatre nouveaux arbres, venant rajeunir son allée piétonne.

Entre juin et août, la rue Chautenatte a connu un chantier d'envergure avec la construction d'un mur en pierres sèches de 74 mètres linéaires. En plus d'être une réussite esthétique, cet aménagement renforce la stabilité du talus tout en offrant de nouveaux habitats à la petite faune. Le projet s'est enrichi de conseils en biodiversité adressés aux riverains et de la création d'une microstructure paysagère comprenant un îlot de baies, un murgier et un trottoir en pavés filtrants, assurant la continuité du parcours piétonnier.

Plusieurs événements conviviaux ont rythmé l'année :

- Rajeunissement de l'allée d'arbres à la rue Printanière le 5 avril
- Inauguration de la Traverse du Droit le 10 mai
- Atelier participatif lors de la fête des voisins, rue Chautenatte, le 23 août
- Pose officielle de plaques sur quatre nouvelles traverses : deux portées par la Commune (Traverse du Régional, Traverse des Sobriquets) et deux par Pro Tramelan (Traverse des Bœufs de Pâques, Traverse du 10 Juillet 1839).

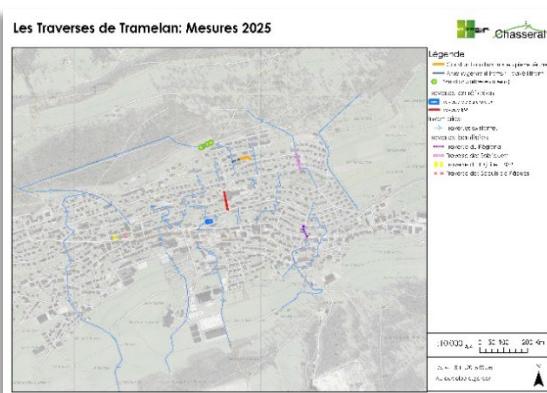
En nommant officiellement ces traverses, la Commune affirme son engagement pour la pérennité et l'identité de ce réseau piétonnier bien ancré dans le paysage tramelot.

D'autres traverses valorisées en 2026

L'année à venir verra la mise en valeur de la Traverse de Batanvaux, avec un reverdissement autour du jardin des locatifs. L'objectif : renforcer la continuité écologique et la convivialité des lieux. D'autres traverses actuellement en réfection pourront, elles aussi, intégrer une dimension paysagère lors de leur remise en état, contribuant à l'amélioration durable du cadre de vie.

Encadré – Un projet au long cours

Les Traverses de Tramelan s'inscrivent dans un programme mené depuis 2020 par la Commune de Tramelan et le Parc naturel régional Chasseral. Issue du Plan Paysage communal (3e révision du PAL), cette démarche vise à repenser les usages en lien avec le paysage et la mobilité. Elle se nourrit d'ateliers participatifs, de marches-débats, d'animations scolaires ou d'autres événements intégrant la population. Le projet se poursuit jusqu'en 2028, avec des actions de reverdissement et de sensibilisation citoyenne.



Légendes : Un nouveau mur en pierres sèches long de 74 mètres embellit la rue Chautenatte depuis l'été 2025. En bas à droite : la carte des actions et aménagements réalisés en 2025 à Tramelan (photo et carte : © Parc Chasseral).

Infos générales et contact :

Commune de Tramelan
Christophe Gagnebin
dt.cm@tramelan.ch
+41 77 520 48 93

Parc régional Chasseral
Elodie Gerber (Paysage & Patrimoine)
elodie.gerber@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 52 - +41 79 636 26 78



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.